

PIECES A JOINDRE A L’ENVOI

D’UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**Merci de retourner votre demande au CONSTRUCTYS de votre région**

**au plus tard 5 jours ouvrables après le début du contrat**

Documents à joindre obligatoirement

*Cocher les cases au fur et à mesure de la constitution de votre dossier afin de vérifier que celui-ci est complet avant son envoi.*

* Formulaire CERFA du contrat volets 3, 4 et 5 (originaux)

*(le volet I est à conserver par l’Employeur, le volet 2 est à remettre au salarié)*

* Annexe du contrat ou programme de formation établi sur papier à en-tête du centre de formation
* Convention de formation signée entre l’entreprise et le centre de formation précisant le détail du déroulement des heures d’accompagnement et/ou d’évaluation, si ces actions sont prévues dans la convention
* Planning de la formation en centre avec répartition des heures par année civile permettant de vérifier l’alternance
* Curriculum Vitae du bénéficiaire du contrat
* Attestation de conformité à l’Accord de Branche du BTP